



Communiqué de presse
Paris, le 4 Décembre 2014

LA MORT DES DISTRIBUTEURS DE FIOUL ANNONCEE

LES CERTIFICATS D ECONOMIES D ENERGIE NE SONT PLUS GERABLES PAR LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION DE FIOUL

Les certificats d'économies d'énergie sont une contrainte mise aux distributeurs de fioul, qui lui met un risque de pénalité annuel de plus de 300 000 Euros pour un distributeur moyen qui réalise 10 000 mètres cubes de produits pétroliers par an.

Les 400 distributeurs indépendants d'énergie : FEDIE et *EuropEnergie* distributeurs indépendants qui représentent au total 2000 Camions de distribution

tiennent à alerter devant le risque qui vient lourdement pénaliser leurs entreprises dès le 1^{er} Janvier 2015 :

1. Six syndicats de la profession : AIP, UIP, CNPA, **FEDIE**, FFPI ET UFIP qui représentent plus de 85 % de la distribution du fioul en France avaient obtenu au printemps 2014 du gouvernement que l'obligation remonte aux producteurs et importateurs de fioul au 1^{er} Janvier 2015.
2. Avec un seuil de dépôt de dossier à 50 Gigas, il n'y a pas 1 % des distributeurs qui peuvent déposer des dossiers, ils ne peuvent donc pas accéder à la gestion des certificats et le coût de la pénalité qui pourrait dépasser 35 Euros du mètre cube entrainera à très court terme la fermeture de l'ensemble d'une profession de proximité, qui livre particuliers et professionnels dans chaque département.

Fort de ces deux constats : les distributeurs **REFUSENT** d'assurer la gestion de ce système qui n'est pas applicable dans leur entreprise.

Au cas où le gouvernement ne retirerait pas le décret prévu, plutôt que de mourir, les distributeurs de fioul entameront des actions fortes à l'exemple du blocage de l'approvisionnement de carburants et combustibles en France.

La profession des Distributeurs de Fioul représente environ 2000 entreprises, près de 10 000 emplois en France.

Contact :

Europ Energie Distribution France
67 Bd Alsace Lorraine - 93110 Rosny sous bois